



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix

**Aux contribuables de la  
Ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance régulière du 12 octobre 2022, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

33, 7<sup>e</sup> Avenue Est  
Lots 4 729 988, 5 003 882 et 5 003 883  
Cadastre du Québec  
Propriétaires : Radiateur J.M.T. Itée

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre la construction d'un agrandissement, en partie vers l'ouest, du garage commercial avec une marge arrière inférieure à 25 % de la profondeur moyenne du lot (10,67 m) afin de suivre l'alignement existant du bâtiment dont les marges arrière sont respectivement de 2,95 m du côté est et 2,88 m du côté ouest.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 octobre 2022 à 19 heures.

**Donné à Macamic, ce 13 septembre 2022**

Joëlle Rancourt

**Greffière-trésorière adjointe**